Moto Club de Gien
14 faubourg de nancray
45360 chatillon sur loire
06 84 67 23 98
Francois.broual@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER de la Course sur Prairie de Gien du 21 septembre 2014

PILOTES : Ils doivent être titulaires de la licence ffm, en règle avec la législation concernant le permis de conduire et le CASM et être équipés selon le règlement national (casque, bottes, protections dorsale et pectorale, pantalon renforcé, gants, maillot manches longues).

MACHINES : Contrôles avant les essais, (vérifications freins, échappement, parties saillantes, etc.)

NATURE de l'EPREUVE : Course sur prairie catégories 85, 125, 250/500cm3, Trophée de Ligue Quad, démonstration éducative (65cc et 85cc, licence NJ1, NJ2 et NJ3 dérogés) et dirt bike.

DUREE DES EPREUVES : Un entrainement de 10mn et trois manches de 10mn+1tour
Trophée Quad : Essai 15mn – 3 manches de 12mn + 1 tour

HORAIRES : 7H45 h. à 19 h.

NOMBRE DE PILOTES : admis en même temps sur le circuit : 25 en solo et 15 en quads.

Pilotes engagés : 220

LONGUEUR DU CIRCUIT : 1000 m, largeur minimum 6 mètres.

SECOURS : 1 ambulance Secouriste de l'UMPSA+ un médecin

ASSURANCES : AXA Véron Argent sur Sauldre

LOGISTIQUE : Eau, électricité, sanitaires,

STATIONNEMENT : Sur le parking de la salle Cuiry

OFFICIELS :

- Organisateur technique : François broual
- Directeur de course : Patrick Douterluingne ODC 9004
- Président du jury : Jean-Michel Pelloille (délégué Trophée Quads) OFF.054186
- Jury : Gerard Gindre ODC 125902, François Thuault ODC 125904, Jean Luc Dubois ODC 24732
- Technique: Parcineau Jean-Michel 120626

SECURITE : 12 commissaires de piste

LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE
Secrétaire